

Rapport P-182 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-182 intitulée: «Pour une place du Rhône esthétique, conviviale, accueillante et sûre».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 septembre 2008)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-182 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- de maintenir les différentes manifestations prévues sur la place du Rhône;
- de prévoir, en concertation avec les commerçants, un aménagement léger de la place, une partie des frais prise en charge par les commerçants;
- d'améliorer l'aspect esthétique de la patinoire.